J'adore l'administration et la paperasse

Félicitations, tu es encore là. Il faut croire que tu es fait·e pour devenir Satelitien·ne.

Je suis un juriste du dimanche

Incroyable! Tu peux donc sans autre découvrir le fonctionnement de Sat, pour ce qui est de la partie officielle et tout ce qu'il y a de plus légale, dans **nos très chers statuts**.

On veut les chiffres

Tu ne veux pas lire les statuts ?! *Shame on you...*

Parce que je suis sympa, voilà les chiffres qui vont t'intéresser (mais je te jure il y'a pleins d'autres infos super importantes dans *les statuts*) :

> ### Art. 3 Membre actif
>
> 1. Toute personne physique adhérant aux buts de l'Association peut se porter candidate à la qualité de Membre Actif.
> 2. Un Candidat à la qualité de Membre Actif est assujetti à une période d'essai d'au maximum 3 mois, renouvelable. Durant cette période d'essai et au plus tard au terme de celle-ci, la Commission se prononce par un vote d'admission (Art. 11. al. 2).
> 3. Durant la période d'essai, le Candidat est soumis aux mêmes obligations qu'un Membre Actif.
> 4. ...
> 5. Tout Membre Actif a l'obligation d'assister de manière régulière aux réunions de la Commission et d'avoir une participation régulière aux activités de l'Association.

Revision #3
Created 2023-01-22 20:38:20 UTC by Tintamarre
Updated 2025-03-11 12:07:49 UTC by Tintamarre